



Décidément l'indicatif n'a aucun sens du réel

Frédéric Lambert

► **To cite this version:**

Frédéric Lambert. Décidément l'indicatif n'a aucun sens du réel. Du réel à l'irréel -1- (Travaux linguistiques du CerLiCo n°25), PUR, pp.17-33, 2014. <halshs-00986665>

HAL Id: halshs-00986665

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00986665>

Submitted on 19 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Décidément l'indicatif n'a aucun sens du réel¹

Frédéric LAMBERT, Université de Bordeaux Montaigne, UMR5263 (CLLE-ERSSàB)

Résumé :

L'article dévoile une partie de l'histoire du mot et du concept du mode indicatif. Il montre comment la tradition occidentale a fait de la réalité et du rapport au réel le noyau sémantique de l'indicatif. Chez les grammairiens grecs, le réel joue un rôle beaucoup moins important, au profit de plusieurs composantes : la personne (*prosôpon*), la relation entre les personnes (*diathesis*) et surtout la définitude (*horismos*), qui donne son nom à l'indicatif en grec (*horistikê*). Les grammairiens latins recentrent l'indicatif vers le rapport au réel (*res*) et rebaptisent le mode *indicativus*, qui s'est imposé avec le rapport au réel qu'il véhicule. Les modernes sont encore fortement influencés par la vision latine. Quelques pistes de réflexion sont suggérées à la fin.

Abstract :

This paper traces the history of the word and concept of indicative. It shows how western tradition makes reality and the way of referring to it the semantic core of the indicative. In the works of Greek grammarians, reality plays a much less significant part, while stress is laid on several components : person (*prosôpon*), relations between persons (*diathesis*) and above all definiteness (*horismos*), which gave its name to the indicative in Greek (*horistikê*). Latin grammarians reinstated reality (*res*) as the main attribute of this mood, which they renamed *indicativus*. The name has remained, and modern linguists are still strongly influenced by the Latin viewpoint. Some further suggestions are made towards a reassessment .

Introduction

L'indicatif en tant que tel occupe une place modeste dans les grammaires françaises, l'essentiel des descriptions portant soit sur les temps de l'indicatif, soit sur l'opposition avec le subjonctif, où ce dernier suscite beaucoup plus de remarques, en tant que forme marquée. Quant aux définitions proposées pour le mode, elles se caractérisent par le recours à des propriétés très limitées et qui se contentent de gloser le terme lui-même, dans une approche étymologisante, comme dans la suivante :

1. Le **mode** est la *manière* dont le verbe présente l'état ou l'action qu'il exprime.

Mode est le mot latin *modus* (manière).

(...) Le mode **indicatif** indique simplement que l'action a lieu : *Je marche, tu lis*.

(A.Brachet et J.Dussouchet, 1896, p. 78)

Dans les ouvrages plus récents, les deux termes qui reviennent le plus souvent, sont ceux de *fait* et de *réalité*, comme dans les définitions suivantes :

¹ Je remercie mes deux relecteurs, Nicole Le Querler et Jean Chuquet, qui ont bien contribué à améliorer pour la forme et le fond cet article. Ils ne sont évidemment pas responsables de son imperfection.

2. **L'indicatif** est par excellence le mode de la *réalité*, qui sert à *indiquer* une action ou un fait dont on affirme ou dont on nie la *réalité*, ou sur la *réalité* desquels on s'interroge.

Il arrive certes que le verbe à l'indicatif serve à exprimer une idée qui ne concerne pas la réalité du fait ou de l'action (*volonté, éventualité, etc.*). Mais ce sont là des *cas particuliers* qui seront étudiés ci-après pour chacun des *temps* de l'indicatif.

(J. Martin et J. Lecomte, 1962, p. 246)

3. §471 Sens des différents modes

Les différents modes distingués dans la conjugaison aident à la traduction de l'ÉTAT D'ESPRIT DU PARLEUR au moment où il considère l'action exprimée par le verbe.

(...) le parleur considère l'action (...)

A l'indicatif, comme un *fait* qui se réalise et qui se situe à une époque déterminée.

(Jean-Claude Chevalier *et alii* 1964 p. 335)

4. L'indicatif est le mode des phrases énonciatives et des phrases interrogatives. Il s'emploie aussi pour des verbes qui sont prédicats de propositions (et non de phrases). C'est le mode du fait.

Nous MANGEONS, nous AVONS MANGÉ. MANGERONT-ils ? — Je sais qu'il A RÉUSSI. (Grevisse et Goose, 2008, p. 980, §768)

Une variante se trouve dans Martin Riegel, *et alii* (1994), où le fait est remplacé par l'actualisation, ce qui revient à justifier le seul sujet réellement traité (sur tout le reste du chapitre consacré à l'indicatif), la diversité temporelle :

5. L'indicatif est un mode personnel et temporel. Il est le seul mode qui permette, grâce à ses nombreux temps, de situer le procès dans l'une de ces trois époques : passé, présent et avenir. On le considère pour cette raison comme le mode de l'actualisation du procès. (p. 297)

Face à cette forme d'impensé des grammaires concernant l'indicatif, notre objectif est double :

- Comme nous y invitent certaines grammaires, reconstruire l'historique du terme. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux origines de notre terminologie dans la tradition gréco-romaine .
- En regard, nous parcourrons quelques théories modernes ou contemporaines.

La question centrale que nous aborderons concernera la place du réel et de la réalité dans les conceptions de l'indicatif examinées.

1) Apollonios Dyscole et la théorie de l'indicatif chez les grammairiens grecs

Les grammairiens grecs utilisaient pour désigner le mode le terme d'*enklisis* (littéralement « inclinaison »), qui a deux interprétations : il renvoie à la flexion morphologique verbale ou au point de vue correspondant au signifié modal. La synthèse de ces deux sens se trouve dans la formule suivante :

6. Qu'est-ce qu'un mode (*enklisis*) ? C'est une tendance de l'esprit signifiée par une forme phonique (*phônê*). (*Commentaria in Dionysii Thracis Artem Grammaticam*, 399, 25)²

Chez Apollonios Dyscole, le signifié modal reçoit une dénomination spécifique, la *diathesis tês psukhês* 'disposition de l'âme' (que je préfère traduire par 'disposition de l'esprit'), mais l'expression est plutôt rare.

Le sens le plus fréquent du mot *diathesis* en grammaire est celui de disposition, d'état physique ou psychologique d'une personne, principalement qualifiée d'active ou passive, la frontière entre le sémantique et le grammatical étant peu marquée.

Pour mieux comprendre ce concept, il faut revenir au rapport entre le verbe et la réalité. C'est le sens notamment des exemples du *Sophiste*, 263a : « Théétète est assis » / « Théétète vole »³, base de la distinction entre nomination et prédication. Le prédicat chez Platon et ses successeurs suppose un décalage entre la réalité et le discours. Alors que la réalité ne permet pas de séparer Théétète de ce qu'il fait ou subit, le langage, par l'opposition entre verbe et nom, le permet. La langue grecque distingue prototypiquement les personnes, qui ont un nom, et les actions, qui sont exprimées par le verbe et qui sont attribuées aux personnes. C'est la prédication qui chez Platon et chez Aristote est essentielle puisqu'elle permet de distinguer le vrai du faux, ce que ne fait pas la nomination (objet du *Cratyle*). Ce statut relativement abstrait du signifié verbal, mais aussi du signifié nominal, en tant qu'il sert simplement de support au prédicat, me semble correspondre à ce que les Stoïciens appelleront *lekton* (exprimable), qui pour eux est un incorporel, seulement susceptible d'être représenté dans l'esprit.

Apollonios Dyscole se situe dans l'héritage du stoïcisme et il restaure un parallélisme entre structure linguistique et représentation : le procès séparé de façon abstraite des personnes correspond à la partie noyau du verbe, représentée par l'infinitif ou verbe pur : il le nomme *pragma*.

Incarné dans des personnes (dans une situation prototypique comme « Dion frappe Tryphon »), le procès devient une *diathesis*. Cela implique la mise en parallèle de trois niveaux :

- 1) la réalité, où Dion et Tryphon se trouvent impliqués par un événement accidentel où Dion est le frappeur et Tryphon le frappé ;

² Les traductions sont de moi ou modifiées par moi pour la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole, où je suis partiellement les choix de J.Lallot. Pour le latin je remercie Françoise Daspet, dont l'aide m'a été précieuse pour contrôler mes traductions.

³ Les deux « prédicats » de ces exemples correspondent à des verbes simples en grec. Les philosophes grecs ignoraient la notion de prédicat au sens grammatical. Les exemples du *Sophiste* n'ont de sens que si on oppose deux façons de référer : celle des éléments nominaux (fonctionnant en position argumentale), qui n'engage pas autre chose qu'une dénomination, sans que la question du vrai et du faux puisse se poser à leur propos, et celle des éléments prédicatifs (les verbes ou tout élément qui peut fonctionner en position verbale) qui portent l'assertion et permettent à l'énoncé d'attribuer une propriété ou la participation à un événement à l'actant objet d'une simple dénomination. Dans ce cas, celui de l'énoncé, la présence d'une assertion permet de poser la question du vrai et du faux. Dire « Thééthète est assis » équivaut donc à « J'affirme que T. est assis » et de même dire que « T. vole » équivaut à « J'affirme que T. vole ». On pourrait évidemment objecter que ce n'est pas tenir compte du présupposé d'existence, mais ce n'est pas essentiel ici car ledit présupposé n'est concevable précisément que dans le cadre d'un énoncé. A lui tout seul, un nom ne peut pas poser une existence, et c'est d'ailleurs une des raisons de l'aporie du *Cratyle*.

- 2) La représentation, où la disposition active est distinguée de la disposition passive en fonction de la personne impliquée ;
- 3) La langue avec deux cas :
 - point de vue du frappeur, où la disposition envisagée est l'active et c'est donc l'agent qui occupe la place marquée par le nominatif et le patient la place marquée principalement par l'accusatif ;
 - point de vue du frappé, disposition passive, le patient occupe la place marquée par le nominatif.

La théorie syntaxique est ainsi doublée d'une théorie de l'énonciation, comme le confirme le passage suivant :

7. Il est admis, également, que la disposition active est première par rapport à la passive : on n'est passif que lorsqu'on a reçu la disposition active. C'est ce qu'atteste en particulier la négation de ces diathèses : celui qui dit 'je n'ai pas roué de coups' abolit la disposition originare impliquée par la personne qui a attesté sa disposition passive en disant 'avoir été roué de coups'. (Apollonios Dyscole, *Syntaxe*, III, §87)

Cette convergence entre syntaxe et énonciation était déjà soulignée par J. Julien (1985), pour qui il n'y a pas de différence conceptuelle entre *diathesis* active/passive (*diathesis* voix) et *diathesis* psychologique (*diathesis*-mode) :

8. Le sens de *diathesis*-voix ressemble étrangement à celui de *diathesis*-mode : dans les deux cas, la diathèse qualifie une relation entre deux personnes. (J. Julien, 1985 : 102)
9. La diathèse-mode semble donc n'être rien d'autre qu'une relation syntaxique implicite entre une personne disposante, que nous appellerions sujet de l'énonciation, et une personne disposée que nous appellerions sujet de l'énoncé. (J. Julien, 1985 : 104)

Parmi les dispositions psychologiques se trouve naturellement celle exprimée par la *horistikê enklisis*, qui renvoie à ce que nous appelons le mode indicatif. L'expression grecque peut se traduire par 'flexion définitoire', l'adjectif *horistikê*, dérivé du nom *horismos*, lui-même tiré de *horos*, renvoyant au sens de 'définition', 'détermination', 'définitude', entendus ici comme ce qui permet l'identification précise du référent.

Cela autoriserait à risquer un parallèle entre la référence nominale (où une propriété sert de base à la référence) et la référence définitoire. Le mode dit définitoire combine la force référentielle, le dispositif actanciel des personnes (*diathesis*) et le signifié verbal correspondant au *pragma*. C'est exactement ce que signifie le texte suivant :

10. Le changement (*metabasis*) dans les verbes et dans les pronoms est la personne ; le terme est approprié en ce qu'elle manifeste une deixis corporelle et une disposition psychologique. (AD *Pronom*, 18, 16)

Ce que Julien glose de la façon suivante :

11. ... La personne aurait une double fonction : en tant qu'entité, elle comporterait une relation à un individu du réel (par la deixis), et en tant que terme d'une relation, une relation à une autre personne dans une diathèse de type modal. (Julien 1985 : 112)

Pour bien comprendre la notion de diathèse-mode il faut se reporter aux passages⁴ où AD traite de l'interprétation des modes, dont le plus explicite est le suivant :

12. Voilà pourquoi c'est à l'infinitif comme à son nom générique que peut se ramener toute forme modale. En effet, si quelqu'un déclare 'Tryphon marche' et qu'on transforme cela en un compte rendu de ce qui a été dit en ajoutant le contenu du mode définitoire, j'entends 'il a défini', on dira : 'il a défini que Tryphon marche'. Si on a une forme d'optatif : puisse Tryphon marcher !, en ajoutant à l'infinitif ce qui contient un souhait, on dira : il a souhaité pour Tryphon de marcher. De même pour l'impératif : que Tryphon marche !, on dira : il a donné l'ordre à Tryphon de marcher. D'où la sottise à mes yeux de ceux qui se demandent pourquoi l'infinitif est privé de personnes, de nombres, de disposition psychologique : s'il n'a pas de pluriel, c'est que tout acte est un ; s'il n'a pas de disposition psychologique, c'est qu'il n'est pas non plus renvoyé à des personnes qui, étant dotées d'une pensée, exprimeraient la position psychologique qui est la leur. De sorte que le verbe en lui-même est principiellement étranger à la personne et au nombre : c'est seulement en s'associant à des personnes qu'il peut distinguer les personnes (lesquelles sont par ailleurs du singulier, du duel ou du pluriel). Et il est évident qu'il n'a pas non plus de disposition psychologique, comme nous l'avons dit plus haut. (AD, *Syntaxe*, I, 51)

Julien (1985) déduit de ce texte que la *diathesis-voix* et la *diathesis-mode* reposent sur une relation syntaxique identique, à la seule différence près que la première est explicite et la seconde implicite. En fait, il paraît difficile de ne pas admettre qu'il y ait interférence entre des niveaux différents (syntaxique, énonciatif, référentiel, cognitif). Les deux *diathesis* se rejoignent plutôt en ce qu'elles mettent en jeu le passage (*metabasis*⁵) d'une personne à une autre débouchant sur un repérage référentiel.

Le concept central de ce point de vue est alors celui de personne (*prosôpon*). A la base de l'édifice il y a un raisonnement prototypique. Un argument du verbe est prototypiquement une personne humaine (et c'est prototypiquement encore d'abord celui qui commande l'accord, donc en position sujet (nominatif), mais aussi les autres (accusatif, et aussi les autres cas)). Ce concept de *prosôpon* est lui-même fortement polyvalent, en ce sens qu'il est susceptible de fonctionner à 5 niveaux différents :

- syntaxique : le *prosôpon* se manifeste dans les cas associés au verbe (ce qui conduit à mettre au second plan l'opposition sujet/prédictat au profit d'une structure actancielle) ;
- énonciatif/pragmatique : le *prosôpon* correspond à un rôle dans l'échange linguistique ;
- référentiel : c'est l'intermédiaire indispensable au repérage, reliant le linguistique à l'univers de discours (du cas à l'actant dans la diathèse-voix au sujet d'énonciation dans la diathèse-mode) ;
- modal : le *prosôpon* constitue la base de points de vue variés (aléthiques ou épistémiques) ;

⁴ Outre le passage du livre I de la *Syntaxe*, il s'agit de deux passages du livre III, §25 et §61.

⁵ *Metabasis* et les mots de cette famille lexicale ont subi un gauchissement, qui a donné lieu dans la tradition grammaticale à la métaphore du « passage », qui a fortement inspiré l'interprétation notionnelle de la transitivité, non comme changement de personne mais comme passage de l'action dans une personne.

- cognitif : le *prosôpon* renvoie à un être humain avec un corps et un esprit, conçu comme être parlant⁶.

La diathèse, qui prend appui sur le concept de *prosôpon*, en reçoit donc elle-même sa polyvalence et fonctionnera à ses différents niveaux.

Si on revient à la citation 12, on observera que les paraphrases y fonctionnent clairement comme une explicitation du métalangage. Le mode définitoire est ainsi paraphrasé par le verbe « définir » (*horizein/horizesthai*). Il est donc primordial de comprendre le sens de ce verbe ici.

C'est un passage du traité du *Pronom* qui est le plus clair là-dessus :

13. On dira : Eh quoi ! les verbes ne **définissent**-ils pas aussi (les personnes) ? Eh bien, pas tous. Leurs troisièmes personnes sont **indéfinies**: *il écrit*, mais qui ? *il marche*, mais qui ? et il n'y aura pas d'autre moyen pour les définir que de recourir aux pronoms, celui qui écrit c'est *lui là-bas*, celui qui écrit c'est *celui-ci*. « Mais les noms propres aussi font de même, celui qui se bat c'est Ajax, celui qui marche c'est Dion. » Seulement là aussi il y a souvent ambiguïté du fait de l'homonymie. La définition se fait alors dans :

Que vienne au moins le fils de Télamon, le brave Ajax (*Il.* M 349. 362)
par l'ajout de « le fils de Télamon ». Comment dès lors ce qui est défini par un autre élément pourrait-il être appelé défini ? Mais le pronom, quand il n'est ni conçu anaphoriquement ni employé de façon déictique est ambigu. (*AD Pro* 10,16)

Ce texte montre bien que la définitude (*horismos*) correspond à l'ensemble des moyens utilisés par la langue pour repérer sans ambiguïté le référent. Est défini ce qui réfère sans ambiguïté. Ce sera par exemple la 1^{ère} et la 2^{ème} personne, les déictiques, les anaphoriques, donc tout ce qui possède une autonomie référentielle. Cela ne veut pas dire néanmoins que la définitude se limite à un seul terme. Outre l'exemple d'Ajax, Apollonios cite le cas de l'article :

14. car l'apposition de l'article a pour effet de conférer la définitude de la personne à des mots par ailleurs de sens indéfini : *l'homme est venu, j'ai admiré le Poète.* (*AD Synt.* IV, 6)

On notera à nouveau le rôle déterminant de la notion de personne ; quant aux exemples, le premier est anaphorique et le second, selon Apollonios, doit sa définitude au fait qu'il s'agit du poète 'par excellence', Homère.

Un texte extrait des commentaires du manuel de Denys le Thrace révèle bien le concept de définition :

15. Selon Platon, il faut une grande habileté pour faire d'une grande quantité une seule chose et d'une seule chose une grande quantité ; c'est ce que font la définition (*horismos*) et l'analyse (*diairesis*) ; en effet, la définition transforme une grande quantité en une seule chose, comme dans la définition de l'homme, et l'analyse transforme une chose en plusieurs. (*Commentaria in Dionysii Thracis Artem Grammaticam*, 115, 24)

⁶ Sur le concept de personne, son histoire et ses difficultés, on lira avec intérêt le travail de Kleiber et Vassiliadou (à paraître).

L'*horismos* permet donc la référence mais ce serait une erreur de le confondre avec elle : *horizein* c'est recourir aux procédés de définitions disponibles pour repérer.

Dans un passage, Apollonios semble identifier la définitude avec le fait d'exister, ce qui le rapprocherait de ceux qui font de l'indicatif le mode du réel. Il s'agit de 'pensez', totalement ambigu en grec du fait de l'absence de pronom sujet obligatoire (la forme peut s'interpréter comme un indicatif ou un impératif):

16. Et si nous disons *les hommes vous pensez, pensez* n'est pas une injonction, mais **renvoie à l'existence de la réflexion en chacun** (que nous définissons en disant *vous pensez*, ce qui revient à dire *la raison existe en vous*), l'article étant l'indice du cas direct⁷. Si l'on ajoute *ô, pensez* deviendra un impératif : *ô hommes, pensez !* De même si on ajoute *allons : allons ! pensez, ô hommes !* Si, dans cette construction, on mettait au contraire *que, (le fait est) que vous pensez*, la construction passera au mode définitoire. (AD *Synt.* III, §117)

Mais, outre que cette analyse est assez isolée, elle ne doit pas s'interpréter comme l'expression de la propriété essentielle de l'indicatif. Pour Apollonios, le rapport au réel passe par le point de vue d'une personne. C'est ce qui l'amène à considérer que le mode définitoire a une valeur assertive. Paraphrase sur un plan distinct de la définitude : on passe à l'assertion (*kataphasis*), ou peut-être plutôt à la validation, dans la mesure où elle s'oppose à la négation ou à l'interrogation:

17. Il est donc clair que le défini contient l'affirmation (*kataphasis*). Et c'est pour cela que l'adverbe négatif *ou* (ne...pas), en tant qu'il est incompatible avec l'affirmation, se joint au mode définitoire pour éliminer l'affirmation qu'il contient : 'il n'écrit pas', 'il ne marche pas'. Mais il n'en va plus de même avec l'optatif ou l'impératif, car ces modes ne contiennent pas l'affirmation incompatible avec la négation et qui se trouve abolie, comme nous l'avons dit, par la négation. (AD *Synt.* III, §90)

18. Maintenant si le mode définitoire que nous étudions se défait de l'affirmation qu'il contient, il perd aussi l'appellation de définitoire. Il en vient en effet à interroger sur les actes quand nous disons 'tu as écrit ?', 'tu as parlé ?'. Et si la chose n'est pas vraie, nous disons 'non', si au contraire il est vrai qu'on a écrit nous disons 'oui'. Ainsi l'interrogation, complétée par l'affirmation, redevient définitoire. Et la meilleure preuve qu'on peut donner de ce que je dis, c'est que parfois, au lieu de se servir du mot 'oui', on reprend le même verbe à la forme définitoire, en tant qu'il contient l'affirmation : ainsi à 'tu écris ?', nous répondons 'j'écris', ou pour confirmer la détermination en redoublant virtuellement l'affirmation, 'oui j'écris'. (AD *Synt.* III, §93)

Apollonios se trouve ainsi confronté à une difficulté de l'usage des modes : leur valeur se trouve parfois annulée par les termes qui se combinent avec eux (notamment les conjonctions, par exemple *si*, l'hypothèse annulant la définitude ou *ou*, la disjonction ayant le même effet ; mais cela peut aller jusqu'au type de phrase, comme dans le cas de l'interrogation). Un certain nombre de textes, que je ne peux pas citer ici faute de place⁸, posent la question de la fragilité sémantique des modes. La conclusion de l'analyse est que c'est la forme qui prévaut pour la dénomination du mode sur la signification (*Synt.* III, §134). Cela confirme par ailleurs que la valeur principale d'un mode peut disparaître en contexte, ce qui suppose une fragilité sémantique de ces formes.

⁷ C'est-à-dire le nominatif sujet.

⁸ Voir en particulier, *Synt.* III, §123-125.

Au terme de ce parcours, il est clair que le concept de mode définitoire chez Apollonios ne peut pas se réduire à une valeur unique. AD rejette explicitement (*Synt.* III, 88) l'appellation de mode énonciatif ou assertif (*apophatikê*). Le rapport au réel (peu évoqué) n'y est pas fondamental.

Voici comment on peut récapituler les propriétés du « mode définitoire » chez AD:

- il existe une sorte de principe de projection entre les niveaux morphologiques, syntaxiques, sémantique, cognitif, référentiel et énonciatif.
- Le parallélisme entre les niveaux est concentré dans les notions de *prosôpon* et de *diathesis* (psychologique ou physique), où tous les niveaux sont représentés.
- *Prosôpon* et *diathesis* servent de supports au principe de définitude, construction complexe comportant plusieurs niveaux de représentations et qui ne peut être réduite au rapport entre verbe et réalité.
- La définitude a un caractère labile: la *suntaxis* déstabilise le sémantisme modal avec les conjonctions et les effets contextuels en général.
- Un rôle stabilisateur est joué par la morphologie et le principe prototypique, qui permet à la définitude de constituer le prototype notionnel de l'indicatif.

Plus synthétiquement, on dira que le mode de la définitude associe le repérage (distinct de la référence) à la validation (qui ne se confond pas avec la modalité)⁹.

2) *Indicativus* : l'apport des grammairiens latins : recentrage sur le réel et la référence

Les principaux textes des grammairiens latins concernant l'indicatif se concentrent entre le 4^{ème} et le 6^{ème} siècle (Donat, Diomède, Priscien). Les auteurs reprennent les idées grecques mais en les infléchissant. On note la création de l'adjectif nominalisable *indicativus*, doté d'un lien naturel avec *indicare*, qui provient de *dicare* (avec *i* bref), *déclarer solennellement, dédicacer, consacrer*, distinct de *dicere* (avec *i* long), apparenté au grec *deixis*, mais qui a en fait la même étymologie avec le sens de 'montrer', et qui a donné *index*, avec le sens d' *indicateur, révélateur* (cf *judex* < *jus* + *dicere*, qui montre le droit)¹⁰.

19. Les modes sont les différentes inclinations de l'esprit (*inclinationes animi*), qui montrent ses différents états. Il y en cinq : l'indicatif ou définitoire (*indicativus sive definitivus*), l'impératif, l'optatif, le subjonctif, l'infinitif.

L'indicatif, qui nous sert à indiquer ou à définir (*quo indicamus vel definimus*) ce qui est fait par nous ou d'autres, et qui est présenté en premier parce qu'il est complet à toutes les personnes ainsi qu'à tous les temps et parce que c'est de lui que tous les modes reçoivent leur règle (de conjugaison) et que les dérivés, que ce soient des noms, des verbes ou des participes, viennent de lui, par exemple, 'je conduis, conduisant, j'ai conduit, conduit, conducteur', ... et parce que la première forme du verbe, qui semble être issue de la nature même, est à ce mode, comme pour les noms le cas nominatif, et parce qu'il signifie la réalité ou l'existence d'un fait (*res*), ce qui ne se trouve pas dans les autres modes. (Priscien, *Institutiones grammaticae* GL 2, L8: 421,20)

⁹ Les rapports entre validation et modalité mériteraient d'être davantage précisés, en fonction en particulier de la définition qu'on peut donner de la validation.

¹⁰ *Dicere* signifie essentiellement *dire* en latin (c'est-à-dire 'montrer par la parole'), mais son dérivé *index* a conservé le sens étymologique, présent également dans *judex*. On peut ainsi considérer que le terme *indicativus* doit à *index* la notion de *deixis* et à *dicare* celle de *déclaration*. Le terme latin est ainsi plus complexe que le calque français *indicatif*.

Ce texte, qui donne l'impression de continuer en les transposant les théories d'Apollonios, s'en éloigne en fait sur plusieurs points:

- les concepts sont simplifiés et débouchent sur une grammatisation plus normée ;
- l'expression *inclinaciones animi* semble parallèle à *diathesis tês psukhês* mais tend à se rapprocher de *enkklisis*, donc de la forme conjuguée ;
- *definitivus*, repris mais très peu explicité et oublié dans le cours du texte ainsi que dans beaucoup d'autres, apparaît comme un synonyme de *indicativus* ;
- les idées de *diathesis* et de *prosôpon* ont pratiquement disparu de l'analyse ;
- au contraire, l'idée de référence à la réalité devient beaucoup plus centrale et explicite.

Ce recentrement sur la réalité est particulièrement manifeste dans l'analyse de la combinatoire de l'indicatif:

20. Sur les indicatifs / C'est parce que l'indicatif signifie généralement la réalité du fait lui-même, qu'il a reçu ce nom ; mais nous avons dit 'généralement' parce qu'il se trouve très souvent aussi dubitatif ou interrogatif, (...) C'est pourquoi l'indicatif est adapté aux adverbes ou aux conjonctions d'affirmation ou de cause, qui confirment l'existence ou la réalité d'un fait, ou à ceux de négation qui la nient, (...) Bien sûr on trouve aussi avec les autres modes les adverbes et les conjonctions en question, mais elles s'associent plus fréquemment avec l'indicatif. (Priscien, *Institutiones grammaticae* GL 3, 18, 235, 15)

C'est bien la question de la concordance avec le réel qui devient essentielle pour Priscien.

Cela conduit même certains grammairiens (mais pas Priscien, cf *Institutiones grammaticae* GL 2, 8, 406, 12) à considérer que l'on ne peut pas avoir un indicatif futur :

21. Car si l'indicatif a été nommé ainsi parce que nous indiquons grâce à lui, et si personne ne peut indiquer que ce qu'il sait, il ne peut avoir de futur, puisqu'on n'indique pas ce qu'on ignore. (Seruius grammaticus (fin 4ème s)- *Commentarius in artem Donati* LLA 612, 412, 10)
22. Donc le mode indicatif a un passé et un présent ; mais il ne peut avoir de futur puisque ce que nous indiquons, ou bien nous le connaissons maintenant ou bien nous le connaissions déjà. (Pompeius (Maurus) (5ème siècle) - *Commentum artis Donati* LLA 702, 215, 5)

Dans certains cas, il apparaît même que le présent est le temps privilégié de l'indicatif, dans la mesure où il permet au métalangage de fonctionner avec toute son efficacité, à condition qu'on interprète l'indicatif dans le sens d'une référence directe au réel :

23. Indicatif : c'est en l'utilisant lui seul que nous indiquons ce que nous faisons, par exemple : que fais-tu? je fais un exposé, je dors, je lis, j'écris etc. ; je t'indique ce que je fais. (*Primae explanationes Sergii* (5ème siècle ?) de *prioribus Donati grammatici urbis Romae* LLA 702, 151, 6)

La glose semble ressembler à celles d'Apollonios, mais sans être reliée à une théorie de la *diathesis* et le temps dominant reste le présent.

Si on résume les apports de la tradition latine, on notera les quatre points suivants :

1. la tradition latine a absorbé la tradition grecque mais d'une façon très réductrice, en la dissociant de sa complexité théorique et en élaborant une théorie exclusivement référentielle de l'indicatif, dont le mot est le marqueur caractéristique ;
2. le métalangage devient particulièrement prégnant et se confine dans une tautologie: l'indicatif indique, *indicativus indicat* ;
3. le mot *res*, qui renvoie au réel (dont il partage l'étymologie), tend à occuper une position centrale, qu'il n'avait pas chez les grecs ;
4. la définitude, le repérage et la validation sont considérablement appauvris sans disparaître complètement, en particulier chez Priscien.

Il semble donc que la tradition en langue latine ait contribué à faire émerger une conception plus figée et plus pauvre de la notion d'indicatif, tout en réussissant à imposer un terme d'une longévité remarquable, mais qui n'a pas joué un rôle innocent dans l'appauvrissement du concept.

3) Les modernes ou comment se défaire du réel ?

a. Le retour du réel

Si l'on revient aux grammaires citées en introduction, on constate que c'est plutôt la tradition latine qui s'est imposée et le réel y remplace donc le défini. Il est simplement souvent combiné avec une valeur modale. Mais d'autres grammairiens et linguistes vont dans le même sens.

- Un cas intéressant est celui du *mœuf* (reprise du terme ancien remplacé par *mode* après le 17^{ème} s.) chez Damourette et Pichon (1911-1936). L'indicatif est constamment analysé en opposition au subjonctif et essentiellement dans des positions subordonnées où le verbe introducteur, ou un prédicat du type 'il est probable/possible que' jouent un rôle modalisateur. Le concept-clé est ici le jugement, présent à l'indicatif, absent au subjonctif. Le jugement équivaut peut-on dire à la validation. D et P recourent également à la distinction entre locuteur et protagoniste.

Mais en outre le réel revient comme repère essentiel. Par exemple, à propos du complément du verbe 'imaginer' (qui peut être suivi de l'indicatif ou du subjonctif):

24. J'imagine que je *suis* vieille (Mademoiselle MC, *Sonnet* écrit dans l'album de Mademoiselle SY.)

Imagine que par le plus grand des hasards tu *viennes* à apprendre un fait important pour moi. (J. Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, t.VII, ch. XXIX ; p.261)

25. Par l'indicatif, on *indique* le contenu *réel* d'un rêve ou d'une rêverie ; en tant qu'emplissant le fantasme, le fait a une manière de *réalité* qui, dans ce monde imaginaire, correspond à la *réalité objective*. L'indicatif, mœuf du jugement, y accède par cette voie psychologique.

Au contraire, le subjonctif présente le *fait* subordonné comme *possible dans le monde réel* ; mais puisqu'on est maintenant dans le monde *réel*, cette possibilité ne suffit pas pour faire porter un jugement et c'est le subjonctif qui apparaît. (D & P, §1869, 478)

- Chez Guillaume (1929), le concept-clé est l'actualisation dans le temps, mais ce n'est qu'un avatar du réel, qui apparaît tout de même comme une des figures de l'actualisation. Deux passages sont explicites là-dessus :

26. ...il est prudent de borner l'examen... aux idées universelles les plus nécessaires à l'existence de la pensée. Quatre idées offrent à cet égard toutes garanties : possible, probable, certain et *réel*.

De ces quatre idées la première seule gouverne le subjonctif : *Il est possible qu'il vienne*. Les trois autres gouvernent l'indicatif : *Il est probable qu'il viendra*. *Il est certain qu'il viendra*. *Il est réel qu'il est venu*. D'après ce qui vient d'être exposé, la notion de possible exclurait donc l'actualité, tandis que les notions de probable, de certain et de réel l'incluraient. (p. 32)

27. être, c'est posséder la réalité ; or la réalité suppose l'actualité, qui est le point précis où le virtuel passe au réel. (p. 33)

- Chez Barceló et Bres (2006), l'indicatif, dans la ligne de Guillaume (1929), est caractérisé par la précision du repérage temporel, interprétation douteuse de la notion antique de définitude :

28. ... on peut dire que l'indicatif est le mode du « verbe fini », en reprenant par là le terme de *finitivus* des grammairiens latins. Si l'on adopte les cadres de la psychomécanique (Guillaume 1929), on sera plus précis : si les modes représentent les différentes étapes de *l'actualisation* de l'image-temps par le verbe (la chronogenèse), alors l'indicatif correspond à l'étape terminale : celle où le verbe est à même de situer le procès dans une des trois époques passée, présente ou future. (p.6)

- Enfin Alain Rhis (2009) revient à nouveau au caractère factif de l'indicatif :

29. Nous avons vu que le mode (indicatif ou subjonctif) produit des effets de sens variés, qui n'ont pas nécessairement à voir avec le marquage épistémique. En ce qui concerne le verbe *comprendre*, par exemple, le mode de la complétive sert à préciser l'objet sur lequel porte l'acte d'intellection (un *fait* avec l'indicatif, les *raisons d'un fait* avec le subjonctif) ; (p. 73)

En somme, le réel a la vie dure dans les descriptions modernes ou contemporaines de l'indicatif, même si l'apparition d'une terminologie plus complexe le déguise en fait ou en actualisation.

b. Le rejet explicite du réel

Ce qui est plus surprenant, c'est que même les auteurs qui rejettent la valeur descriptive du réel pour définir l'indicatif y reviennent parfois malgré eux.

- Jean Stéfanini (1953 et 1955) après une affirmation tranchante :

30. c'est bien la vision que l'on se donne de l'événement dans une perspective choisie qui décide du choix du mode et non sa réalité ou sa non-réalité. (Stéfanini, 1953, p. 77)

écrit :

31. C'est ainsi qu'avec la locution *après que*, dans un état de langue qui se répand de plus en plus et qui semble conforme au système linguistique du français, on néglige souvent le fait qu'*après que* débouche souvent sur la *réalité*, pour ne plus retenir que la parenté qui l'unit à *avant que*. (Stéfanini 1955, p. 136)

- Cécile Canut et Gudrun Ledegen (1998) :

32. Ce n'est pas la réalité ou la réalisation du fait qui explique les modes : ne pensons qu'à *J'ai dîné bien qu'il m'ait quitté*, où son départ est bien réel et antérieur à mon dîner (on pourrait donc s'attendre à l'indicatif). (Canut et Ledegen 1998 p. 38)

- Josep Quer (2009), introduisant le numéro de *Lingua*, déclare triomphalement:

33. Beyond the crude realis/irrealis opposition, which has proven to be of little use...
(Quer 2009 p.1779)

Laura Siegel (2009), dans le premier article, précise cette visée critique et affirme:

34. ... most commonly, the difference between the semantics of indicative and subjunctive is conceived of as a corresponding to a distinction between REALIS and IRREALIS. Generally, the term 'realis' is used for situations which have occurred, are actualised, or are directly knowable and 'irrealis' is used for situations which have not occurred, are non-actual, counterfactual and/or are not knowable. (Siegel 2009 p. 1860)

Mais après avoir signalé que certains indicatifs sont *irrealis* et certains subjunctifs *realis*, LS s'en tient à ce critère pour discuter des exemples, parfois transposé en vérité :

35. I argue that the *realis subjunctive* cases fall out from an aspect of the meaning of indicative in Romance. Specifically, that indicative is associated with a supposition that the speaker believes in the *truth* of the embedded proposition. (Siegel 2009 p.1862)

Elle utilise aussi la catégorie des « factive emotives » pour désigner des verbes comme 'ça me plaît', 'nous sommes désolés'.

- Laurent Gosselin (2005) recourt au concept de validation pour définir la modalité :

36. Le concept de modalité, dans son acception « large », recouvre toute forme de validation/invalidation d'un « contenu représenté » (pour reprendre l'expression de Ch. Bally). (Gosselin 2005 p. 42)

Mais c'est pour aussitôt valider la notion de réalité :

37. Ainsi dire « il pleut », c'est présenter une proposition comme *objectivement vraie* au moment où elle est énoncée (i.e. comme vraie indépendamment du fait qu'un individu la considère comme telle) — même si l'on sait par ailleurs (en fonction de considérations non linguistiques) que ce jugement est fondé sur une croyance ou sur une perception du sujet qui l'énonce. (*ibidem*)

Et finalement la réalité fait un magnifique retour sous la forme de la validation enrobée de néo-kantisme du meilleur goût:

38. On peut opposer trois types d'instances de validation :

1) La *réalité* elle-même, lorsque le locuteur fait abstraction de son propre point de vue : modalités «aléthiques» ou «ontiques», de la *vérité objective* (ex. : la terre est ronde ; un triangle a nécessairement trois côtés). La *réalité* étant entendue ici en un sens post-kantien, comme désignant le réel tel qu'il est appréhendé par l'intermédiaire de systèmes conceptuels, la modalité aléthique va concerner aussi bien les vérités a priori, logiques et définitionnelles (propositions analytiques directement liées au système conceptuel mis en œuvre ; ex. : «Une planète est un corps qui tourne autour d'une étoile»), que les vérités a posteriori, qui correspondent à des *faits*... (Gosselin 2005 p.45)

Une telle rémanence (ou ré-manence ?) ne laisse pas d'être impressionnante ! Et cela au cœur même de la notion de validation. C'est finalement et paradoxalement le repérage qui en fait les frais.

Conclusion

A lire ce qui s'est écrit depuis l'Antiquité sur l'indicatif, on a le sentiment qu'il a été victime de son nom.

Résumons ce parcours :

- Pour Apollonios, la définitude de l'*horistikê enklisis* articule validation et repérage à partir des notions de *diathesis*, et de *prosôpon*, où plusieurs niveaux de la production de l'énoncé sont interconnectés ;
- Chez Priscien, il y a recentrage sur le rapport au réel du côté du repérage, et primat de l'indication, exprimé par le terme d'*indicativus* pour la validation.
- Les approches modernes ne se dégagent pas complètement de la contrainte épistémologique que fait peser le terme d'indicatif en accordant une place excessive au réel sous toutes ses formes. Elles ont tendance à privilégier soit la validation soit le repérage.

Quelles pistes peut-on esquisser ici, en partie dans un retour aux sources ? Trois points me paraissent essentiels :

- Ne pas dissocier validation (qui est du côté de la prise en charge) et repérage (sans laquelle il n'y a pas de prise en charge possible).
- Donner toute sa place sur ces deux plans à l'interlocution, que la validation implique nécessairement (l'interlocuteur pouvant confirmer ou infirmer la validation).
- Reprendre la question de la combinatoire contextuelle évoquée par Apollonius et les études contemporaines dans la perspective de la construction des espaces mentaux sous la forme de l'intégration conceptuelle (Fauconnier et Turner, 1998), qui permet de se libérer des limites de la compositionnalité. On pourra ainsi, comme le faisait déjà Apollonios Dyscole, autoriser l'indicatif à s'ouvrir pleinement à l'irréalité à laquelle il a manifestement droit.

Références :

APOLLONIUS DYSCOLE, *De la construction*, introduction texte et traduction par Jean Lallot, Paris, Vrin, 1997

- BARCELÓ , Gérard Joan et BRES , Jacques, 2006, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris , Ophrys
- BONNARD, Henri, 1975, *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse
- BRACHET A. et DUSSOUCHET J., 1896, *Nouveau cours de grammaire française, cours moyen*, Paris, Hachette
- Brepolis*, Library of Latin texts, <http://www.brepolis.net/>
- CANUT Cécile et LEDEGEN Gudrun, 1998, « après que... ou la fluctuation des modes en français parlé » *Langage et société*, n°85, 25-53
- CHEVALIER Jean-Claude, Claire BLANCHE-BENVENISTE, Michel ARRIVÉ, Jean PEYTARD, 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris , Larousse
- DAMOURETTE, Jacques et PICHON Edouard, 1911-1936, *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, T.V, pp. 468-659, Paris, d'Artrey
- DREER, I. 2007, *Expressing the Same by the Different : the Subjunctive vs the Indicative in French*, Amsterdam, Benjamins
- ENGLEBERT Annick, 2005, « Mode verbal et expression de la conjecture dans les aventures de Bob Morane », *Travaux de linguistique*, 51, 7-36
- FAUCONNIER Gilles et TURNER Mark, 1998, « Conceptual Integration Networks », *Cognitive Science*, vol 22 (2) pp. 133-187
- GOSSELIN Laurent, 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck-Duculot
- Grammatici Graeci*, Leipzig, Teubner, 1878-1902
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2008, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot
- GUILLAUME, Gustave, 1929, *Temps et Verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris , H. Champion (rééd. Champion 1965)
- JULIEN, Jacques, 1985, « Mode verbal et *diathesis* chez Apollonius Dyscole », *HEL*, 7,1, pp.83-125
- KLEIBER Georges et Hélène VASSILIADOU (à paraître), « Histoire(s) de personnes : Qui est je? Qui est tu ? Qui est il ? »
- LYONS, John, 1968, *Introduction to theoretical linguistics*, Cambridge university press
- MARTIN J. et LECOMTE J., 1962, *Grammaire française*, Paris, Masson
- QUER Josep, 2009, « Twist of mood : The distribution and interprétation of indicative and subjunctive », *Lingua*, 119, 1779-1787
- RHIS Alain, 2009, « Indicatif, subjonctif et engagement du locuteur », *Tranel* 51, 61-74
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris PUF
- SIEGEL Laura, 2009, « Mood sélection in Romance and Balkan», *Lingua*, 119, 1859-1882
- STÉFANINI Jean, 1953, «Remarques sur la syntaxe d'après que en français moderne», *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, n°27 : 65-87
- STÉFANINI Jean, 1955, « Nouvelles remarques sur la syntaxe d'après que en français moderne », *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, n°29 : 107-137
- Thesaurus Linguae Graecae*, University of California Irvine, <http://www.tlg.uci.edu/>
- WILMET Marc, 2010, *Grammaire critique du français*, 5ème éd. Bruxelles, Duculot